



Ma compagne effectue des achats sans mon autorisation

Par **Math724**, le **26/09/2023** à **23:07**

Bonjour je suis pacsé depuis plus d'un an et en couple avec ma compagne depuis bientôt 2 ans.

Ma compagne est une acheteuse compulsive et elle a effectué énormément d'achats à l'aide de ma carte bancaire sans mon autorisation.

Tous l'argent que j'avais mis de côté y passé.

Je lui répète depuis quasiment 1 ans et demi de faire attention afin de ne pas nous mettre financièrement en difficulté mais rien y a fait.

Elle a affectué énormément d'achats sur Amazon avec son propre compte qui est à son nom mais avec ma carte bancaire et aujourd'hui les huissiers me traque car j'ai une dette d'environ 2600 euros aux dernières nouvelles.

Ma question est la suivant:

Étant donné qu'il s'agit d'achats effectué avec son propre compte Amazon mais avec ma carte bancaire puis-je faire quelque chose?

Est ce que le fait que Les factures qui sont à son nom font office de preuve afin que les huissier lui réclame l'argent dû à elle et pas à moi ou le moyen de paiement utilisé prime sur le fait que les à achats ont été effectués depuis sont compte?

Par **Marck.ESP**, le **27/09/2023** à **07:42**

Bonjour

Annulez cette carte et déposez une plainte auprès des autorités compétentes, comme la police ou la gendarmerie. Apportez toutes les preuves que vous avez collectées pour étayer votre réclamation.

En effet, si la notion de vol entre époux n'existe pas (plus), en ce qui concerne les couples

pacés, la jurisprudence est moins claire.

Dans tous les cas, consultez un avocat spécialisé dans le droit de la consommation ou le droit de la famille.

Par **youris**, le **27/09/2023** à **10:19**

Bonjour,

Et surtout, bloquer votre carte bancaire, dans l'attente d'une nouvelle que vous conserverez pour votre propre usage.

Salutations